

## Projet de classement de la Réserve Naturelle Régionale «terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault»

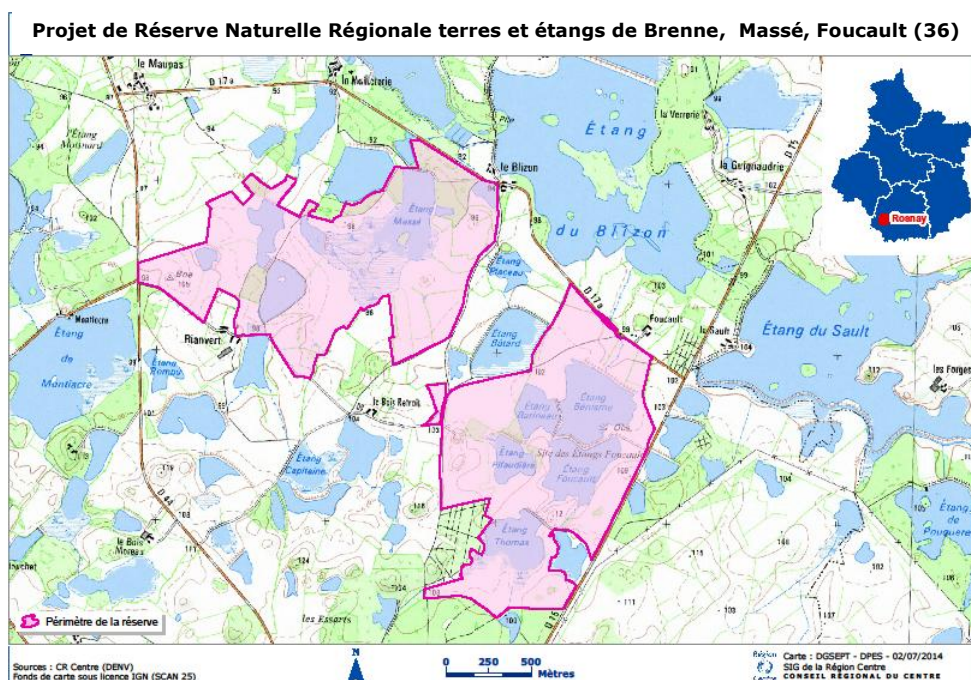
Conformément à l'ordonnance n°2012-9 du 5 janvier 2012, applicable au 1er janvier 2013, le projet de création d'une Réserve Naturelle Régionale sur le site des « terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault », dans le département de l'Indre, sur la commune de Rosnay, fait l'objet d'une consultation publique, permettant de formuler des observations.

### Présentation du site :

Le site est constitué d'une mosaïque de prairies et de zones humides sur près de 314 hectares.

Les zones humides sont principalement composées des étangs suivants :

- les étangs Foucault, propriété du Parc naturel régional de la Brenne depuis 1996,
- l'étang Thomas, acheté par le Conseil régional du Centre en 2010,
- la propriété de l'étang Massé, acquis par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre en 2012.





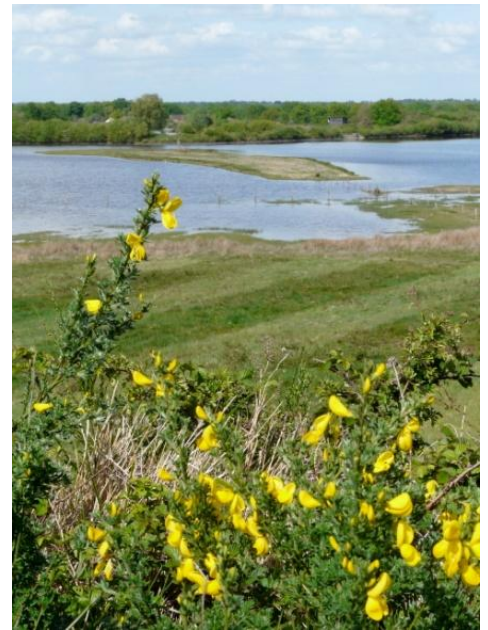
25 habitats naturels caractéristiques de la Grande Brenne (herbier à potamots, gazon amphibie à souchets, landes et prairies humides, etc.) y ont été dénombrés.

Leur organisation illustre les usages qui y sont associées : l'élevage dans les prairies, la pisciculture douce dans les étangs.

Une forte diversité floristique caractérise notamment les milieux prairiaux avec 280 plantes supérieures, dont 4 plantes protégées au niveau national (Caldésie à feuilles de Parnassie, Etoile d'eau ...), 9 plantes protégées au niveau régional (Faux nénuphar, Laîche de Bohême, Limoselle aquatique, etc.) et 32 espèces d'intérêt local.

L'avifaune y est également riche avec 160 espèces d'oiseaux observées dont 87 espèces nicheuses (Nette rousse, Grèbe à cou noir, Echasse blanche, Petit gravelot, Lorient d'Europe, etc.).

Le site bénéficie de la présence d'une des plus belles héronnières de Brenne, sur l'étang Massé qui accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux pour la nidification et la migration.



Les étangs de Foucault et de Bénisme jouent un rôle important en hiver, ils accueillent en effet plusieurs centaines d'oiseaux dont de grands rassemblements de sarcelles d'hiver et de vanneaux huppés.

Le site bénéficie de zonages de protection. Deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de Type 1 et de Type 2), une zone RAMSAR, deux sites Natura 2000 : « Grande Brenne » et « Brenne » en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) et Zone de Protection Spéciale (ZPS).

### **Gestion et valorisation:**

Le Parc Naturel Régional de la Brenne, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre et la Région Centre agissent déjà sur le site pour préserver ces richesses naturelles tout en contribuant au développement local par une valorisation agricole, piscicole et touristique adaptée. Un plan de gestion a été élaboré pour une durée de 12 ans, afin de répondre notamment à un certain nombre d'enjeux.

### **Les enjeux de connaissance :**

L'amélioration des connaissances sur les patrimoines géologique, historique et paysager, sur les espèces et habitats sont nécessaires à la gestion du site. Elle passe par la mise en place de suivis scientifiques et naturalistes réguliers.

### **Les enjeux de conservation :**

La conservation de la diversité des habitats remarquables et des espèces associées présents sur le site passe par une gestion adaptée à chaque milieu et suivant les espèces.

L'enjeu qui porte sur cette diversité de milieux implique de concilier les différentes activités socio-économiques du site. L'exploitation piscicole des étangs et l'exploitation agricole des prairies sont deux piliers à conserver en veillant toutefois à ce qu'elles restent cohérentes avec les enjeux de conservation.

Aujourd'hui, les pêches sont organisées avec l'aide d'un professionnel qui assure la commercialisation du poisson. Les étangs sont empoisonnés en février ou mars. La pêche et la vente du poisson sont effectuées en fin d'année.

Le maintien d'une activité agricole extensive, fauche et pâturage, est une action prioritaire à mettre en place.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (ragondins et rat musqués, écrevisses rouge de Louisiane...) est également un objectif.

Des actions de gestion particulières sont également mises en place pour certaines espèces notamment les sangliers et les cormorans afin d'éviter leur prolifération.

### **Les enjeux de valorisation :**

Ces étangs de Brenne sont ouverts au public et constituent déjà un support de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Trois observatoires sont d'accès libre au public.

Le site accueille environ 5000 visiteurs par an (grand public, scolaires, professionnelles).

Le tourisme de nature pourrait être davantage développé.

La reconnaissance de cet espace protégé localement et des actions qui y sont menées sont également importants.

*La diversité d'habitats naturels caractéristiques de la Brenne, la richesse de son patrimoine naturel font des « terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault » un site remarquable. Doter le site d'un statut de Réserve Naturelle Régionale permettra de le protéger et d'accompagner les actions de gestion et de valorisation qui y seront conduites.*